

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des termes et conditions énoncés dans la présente garantie limitée, Genesis Attachments, LLC garantit ses produits comme suit : (a) pour un produit fabriqué neuf, pendant une période de 12 mois à compter de la date d'expédition ou de 1 500 heures de fonctionnement, selon la première éventualité, et (b) pour un produit Genesis construit reconstruit : six (6) mois à compter de la date d'expédition ou 750 heures de fonctionnement, selon la première éventualité, et (c) pour un produit concurrent remis à neuf : pendant une période de 90 jours à compter de la date d'expédition ou 375 heures de fonctionnement, selon la première éventualité. Cette garantie limitée protège contre les défauts de matériaux ou de fabrication uniquement pendant la période applicable indiquée ci-dessus.

RESTRICTIONS : Cette garantie limitée ne couvre pas les produits qui, de l'avis de Genesis, sont endommagés à la suite d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'un fonctionnement interdit, d'un entretien ou d'une réparation inappropriés ou non autorisés, d'une modification inappropriée ou non autorisée, de l'utilisation d'accessoires, d'articles, de pièces ou de services non autorisés, d'une contamination par la machine de base ou d'une usure normale. Cette garantie limitée est annulée si le produit est modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement écrit ou les instructions écrites de Genesis. Cette garantie limitée est nulle et non avenue pour le produit si : (a) il est utilisé dans le cadre d'une manœuvre interdite ou (b) un réglage/assemblage/désassemblage non autorisé a eu lieu. Cette garantie limitée est la garantie exclusive et est donnée en lieu et place de toute autre garantie, expresse ou implicite, survenant de quelque manière que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, tout cours d'échange ou de performance, la garantie de qualité marchande ou la garantie d'adéquation à un usage particulier. Les concessionnaires ou les agents de Genesis n'ont pas le pouvoir de faire quelque représentation ou garantie que ce soit au nom de Genesis au-delà de ce qui est expressément énoncé dans la présente garantie limitée.

La garantie hydraulique expire sur les produits non utilisés deux (2) ans après la date d'expédition au client ou au revendeur. Pour que la Garantie Hydraulique soit rétablie après deux (2) ans sur un produit non utilisé, Genesis Attachments, LLC exigera que le produit soit entièrement refermé, aux frais du propriétaire, par un Représentant Genesis autorisé.

En aucun cas Genesis ne pourra être tenue responsable envers toute personne ou entité de toute perte, de tout dommage ou coût (qu'il s'agisse de dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs ou spéciaux, y compris la perte de profits) qui, de quelque manière que ce soit, sont liés ou découlent, directement ou indirectement, du produit ou de son utilisation. La responsabilité maximale de Genesis pour toute violation de cette garantie limitée ou pour toute perte ou tout dommage résultant de quelque cause que ce soit (y compris la négligence de Genesis, qu'un défaut puisse être découvert ou soit latent), ne dépassera en aucun cas le prix d'achat du produit pour lequel ces pertes ou dommages sont réclamés.

SOLUTION : Le seul recours en cas de violation de la présente garantie limitée est que Genesis réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, le produit couvert par la présente GARANTIE LIMITÉE dont il est prouvé de façon satisfaisante qu'il résulte uniquement d'un vice de matériau ou de fabrication.

PROCÉDURE : Toute réclamation faite dans le cadre de cette garantie limitée doit être effectuée conformément aux procédures suivantes :

1. Le client/revendeur doit contacter le Service à la clientèle (Customer Service Department, CSD) de Genesis dans les 30 jours suivant la défaillance ou la non-conformité initiale et fournir le produit et les informations relatives au client et au revendeur spécifiés ci-dessous, avant d'entreprendre toute réparation afin que celle-ci soit prise en compte pour le remboursement de la garantie.
2. Si le Service à la clientèle de Genesis estime que la réclamation est valable, il émettra un numéro d'autorisation de travail sous garantie (WWA#) pour la main-d'œuvre et un numéro d'autorisation de retour de marchandises (RGA) pour le retour des pièces défectueuses remplacées qui seront prises en compte pour le remboursement sous garantie.
3. Un produit peut être retourné à Genesis uniquement sur réception d'un RGA et ce produit doit être expédié à Genesis dans les 14 jours qui suivent la date de la réclamation. Tous les produits retournés doivent être intacts, non modifiés et ne présenter aucune trace de démontage ou d'abus.
4. À moins d'une autorisation écrite contraire de la part du Service à la clientèle, le concessionnaire ou le client, selon le cas, doit (a) transférer le titre de propriété à Genesis de tous les produits ou composants retirés ou remplacés par Genesis, et (b) prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger ces produits et composants jusqu'à ce que Genesis en prenne physiquement possession.
5. Les produits défectueux couverts par cette garantie limitée seront réparés ou remplacés, à la seule discrétion de Genesis, et seront expédiés au revendeur ou au client aux États-Unis sans frais ou le montant de cette réparation ou de ce remplacement pourra être crédité au solde du compte du revendeur ou du client, selon le cas.

Remarque : Toutes les réparations ou autres activités d'entretien effectuées dans le cadre de cette garantie limitée doivent être autorisées et approuvées par le Service à la clientèle avant le début de toute réparation. Un devis de réparation détaillé peut être exigé par Genesis avant le début de toute réparation. Le fait de ne pas obtenir l'autorisation et l'approbation de Genesis peut entraîner le rejet de la demande de garantie. Genesis se réserve le droit de consulter et/ou de coordonner avec le fournisseur spécifique tout entretien effectué selon les termes de cette garantie limitée. Genesis peut autoriser un concessionnaire ou un atelier de réparation local à effectuer les réparations nécessaires. La main-d'œuvre pour les réparations sous garantie sera payée selon une formule déterminée par Genesis. Genesis se réserve le droit d'exiger des échantillons d'huile, des joints et des garnitures retirés, ou tout autre élément ou moyen nécessaire pour permettre à Genesis d'effectuer une évaluation complète de la nature et de la cause de la défaillance du produit.

LE NON-RESPECT DES PROCÉDURES ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE TOUTE RÉCLAMATION EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET RENDRA LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NULLE ET NON AVENUE.

CERTIFICAT DE GARANTIE : Un certificat de garantie dûment rempli doit être retourné dans les 14 jours suivant la date de la première mise en service du produit afin de valider cette garantie limitée. Le client soussigné reconnaît par la présente qu'il a lu et compris la présente garantie limitée et le Manuel du propriétaire de Genesis qui traite de l'utilisation et de l'entretien sécuritaires du produit Genesis applicable.

INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT	Modèle :	Numéro de série :	
	Modèle de l'excavatrice :	Numéro de série :	Compteur :
INFORMATIONS RELATIVES AU CONCESSIONNAIRE		INFORMATIONS RELATIVES À L'UTILISATEUR FINAL	
Nom du concessionnaire :		Nom de l'utilisateur final :	
Coordonnées du concessionnaire :		Coordonnées de l'utilisateur final :	
N° de tél. du concessionnaire :		N° de tél. de l'utilisateur final :	
N° de télécopie du concessionnaire :		N° de télécopie de l'utilisateur final :	
Courriel du concessionnaire :		Courriel de l'utilisateur final :	
Date d'expédition :		Date d'expédition :	
Date de réception :		Date de réception :	
Date d'entretien de la flotte de location :		Date d'entretien par l'utilisateur final :	
Signature du concessionnaire :		Signature de l'utilisateur final :	